Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260604-2026_06_006-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-SIX, le 4 juin, à 19H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 26 Votants : 28

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, Eric BLANCHO, Florence RAUFFLET, Franck GALUDEC, Séverine GUYOT, Benjamin VILAIN, Etienne LAURENT, Monique DELANNOY, Jean-Luc PICHOT, Patrick HUBERT, André ALLIO, Marc LE CHENADEC, Dominique LE JALLÉ, Edith LE PALAIRE, Manuela CADOU, Fabrice LE BOT, Raphaël EVAIN, Morgane DANIEL SCHMITT, Elise JARRON-JAHANGARD, Angélique BERET, Pierre-Yves LE JALLÉ, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN, Michèle COLLIN

Absents :
Michel CRIAUD donne pouvoir à Marie-Thérèse CABON, en date du 29/05/2026
Hugo MAIRE donne pouvoir à Franck GALUDEC, en date du 03/06/2026
Laëtitia NICOLAS

Date de convocation : 27/05/2026 Date d'affichage convocation : 28/05/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 11/06/2026

Sur proposition de Mme la Maire et en l'absence d'autres élus candidats à l'ouverture de la séance, **Mme Séverine GUYOT** est désignée en tant que **secrétaire de séance.**
Les débats sont retransmis dans leur intégralité sur la chaîne YouTube de la Ville de Muzillac (https://www.youtube.com/watch?v=vVnUBP9-u8E)

Délibération 2026 06 006
TARIFS ESPACE JEUNES 2026/2027

Mme Séverine Guyot, Adjointe au Maire, propose de fixer les tarifs 2026/2027 sur la base de 2 scénarios :

- 1 scénario un dont le calcul est basé sur une graduation de la hausse en centimes selon les tranches QF
- 1 scénario deux avec une application de 1% inflation sur les 3 premières tranches de QF et 2% sur les 3 dernières tranches

La commission enfance jeunesse vie scolaire qui s'est réunie le 7 mai 2026 s'est prononcée pour le scénario 2.

Les tarifs proposés à compter de 2026/2027 sont les suivants :

Quotient familial	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Adhésion annuelle
0 à 360€	2.20	4.40	10.00	13.35	7
361€ à 560€	2.50	4.70	10.25	13.65	
561 à 800€	2.80	5.00	10.60	14.00	
801 à 1200€	3.20	5.45	11.25	14.75	
1201 à 1800€	3.55	5.80	11.60	15.10	
plus de 1800€	3.90	6.10	11.95	15.50	
Hors communes	4.65	9.25	16.10	20.75	10

Tarifs 1, 2 ,3, 4 en fonction du type d'activité et de son coût de base.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260604-2026_06_006-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des membres présents ou représentés (24 pour) et 4 abstentions (Pierre-Yves LE JALLÉ, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN, Michèle COLLIN), APPROUVE les propositions de tarifs de l'espace jeune qui seront applicables à compter de la rentrée scolaire 2026/2027.

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
La Maire, Marie-Thérèse CABON	La secrétaire de séance, Séverine GUYOT
MAIRIE DE MUZILLAC * 56190 (Morbihan) *	MAIRIE DE MUZILLAC * 56190 (Morbihan) *